

JOURNAL OF INTERDISCIPLINARY HISTORY OF IDEAS



2023

Volume 12 Issue 23

Item 9

– Section 2: Articles –

La géographie, instrument de maîtrise de l'espace

Savoir d'état dans les encyclopédies et les dictionnaires des
Lumières

par

Christian Bruschi

JHI 2023

Volume 12 Issue 23

Special Issue / Numero spécial:

Savoirs d'État et sciences de gouvernement à la lumière des Dictionnaires et des Encyclopédies francophones de la fin du XVIII^e siècle

1. *Introduction* (F. Quastana)
2. *Penser l'État dans le Dictionnaire de Trévoux: une alternative catholique à la légitimité bureaucratique* (P. Bonin)
3. *Droit, politique et législation dans le Dictionnaire des «savoirs d'État» de Robinet* (F. Quastana)
4. *Constitution et Lois fondamentales dans le Dictionnaire Universel de Jean-Baptiste Robinet* (J. Sausse)
5. *Pouvoir judiciaire et lois de l'interprétation selon le Code de l'humanité* (L. Delia)
6. *La physocratie dans les dictionnaires du XVIII^e siècle. Des savoirs d'État à la volonté du Peuple* (M. Albertone)
7. *Le gouvernement des pauvres et l'encyclopédisme au XVIII^e siècle* (A. Skornicki)
8. *La police du XVIII^e siècle au miroir du Dictionnaire (1786-1789) de Des Essarts* (J. Broch)
9. *La géographie, instrument de maîtrise de l'espace* (C. Brusch)
10. *Le royaume de Piémont-Sardaigne dans les dictionnaires et les encyclopédies en langue française du XVIII^e siècle* (É. Gasparini)
11. *La question de la tolérance civile dans les Encyclopédies du XVIII^e siècle* (C. Cwikowski)

Section 2: Notes

12. *Traductions et reconstructions historiques à l'épreuve du temps: un regard sur le Royaume de Naples. Une discussion avec André Tiran* (S. Pisanelli, G. Muto, A. Tiran)
 13. *Sur l'influence en histoire des idées* (T. Carvalho)
 14. *Where Is Institutional History Heading? A Survey of Recent Literature (2018-2023)* (L. Coccoli)
 15. *Book Reviews* (C. García-Minguillán, E. Pasini, F.T. Scaiola)
-

La géographie, instrument de maîtrise de l'espace

Savoir d'état dans les encyclopédies et les dictionnaires des Lumières

Christian Bruschi *

Geography is a booming science in the 18th century. It is not in essence a kind of State Knowledge, unlike law and political science. However, without the State, its purpose and its development would not have been the same. The encyclopedias and dictionaries of the Enlightenment devote an important place to it and highlight the close relationship of geography and the State. The State plays a major role in the organization of geography, as it provides it with a purpose by putting it at its own service. Encyclopedias and dictionaries are won over to the idea that this purpose promotes the progress of geography. Geography is thus perceived as a kind of State Knowledge, without this harming it as a science.



La géographie peut exister sans l'État au même titre que la physique ou la chimie et ce différemment du droit et encore plus de la science politique. On peut imaginer que des cartes soient levées sans injonction étatique, ce qui a été parfois le cas. Pourtant dans la littérature lexicologique et encyclopédique du XVIII^e siècle, la géographie est présentée le plus souvent en lien avec l'État. Des travaux récents ont montré qu'elle était une science en plein essor durant les Lumières, même si l'on a pu dire que cet essor se produisait sans grande

* Aix-Marseille Université CERHIIP UR2186 (christian.bruschi@univ-amu.fr).

visibilité¹ et qu'il était discret par rapport à celui de la physique, de la chimie, sans parler de la science politique.

On peut se référer au terme géographie parfois décliné en plusieurs branches, mais d'autres termes peuvent aider dans l'approche de ce savoir comme celui de carte très présent dans la littérature lexicologique et encyclopédique, mais aussi les termes de chorographie, de topographie, de territoire ou autres. Le travail sur les sources n'a pu négliger le grand effort de définition des mots dans les Dictionnaires pionniers de la fin du XVII^e siècle : Richelet², Furetière³, le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1694⁴ avec la difficulté que s'agissant de dictionnaires, les définitions sont brèves alors que les articles des Encyclopédies sont plus développés. Le *Dictionnaire* de Trévoux dans ses éditions successives, jusqu'à la dernière de 1771, reste un document précieux sur ce sujet⁵. On peut noter qu'il arrive à ces dictionnaires de se copier. Ce qui est aussi le cas pour les Encyclopédies, l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert⁶ dans ce domaine s'est inspirée largement de la *Cyclopaedia* de Chambers publié en anglais en 1728⁷, et l'*Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné* dirigée par Fortunato Bartolomeo De Felice, appelée Encyclopédie d'Yverdon, du nom de la ville où elle est publiée⁸ fait des emprunts substantiels à l'*Encyclopédie* de Di-

¹ Numa Broc, *La géographie des philosophes, géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle* (Paris : Ophrys, 1975), Isabelle Laboulais, *Les systèmes : un enjeu épistémologique de la géographie des Lumières, Revue d'histoire des sciences* (2006/1), 97-125, *Les paradoxes de la géographie des Lumières in La construction des savoirs XVIIIe-XIXe siècle* (Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2009), 139-158

² Pierre Richelet, *Dictionnaire français contenant les mots et les choses* (Genève : Jean Herman Wiederhold, 1680).

³ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français* (La Haye et Rotterdam : Arnout et Reinier Leers, 1690)

⁴ *Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au roy* (Paris : Coignard 1694)

⁵ *Dictionnaire universel français et latin vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, 5^e édition (Paris : Compagnie des Libraires associés, 1771).

⁶ D. Diderot et Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 1^{er} (Paris : Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751)

⁷ Ephraïm Chambers, *Cyclopaedia or an Universal Dictionary of Arts and Sciences*, 2 volumes (London : James et John Knepton, John Darby..., 1728). D'Alembert fait longuement référence à Chambers dans son Discours préliminaire, il souligne ce qui lui est dû tout en estimant qu'en deux volumes il n'a pu embrasser toutes les connaissances sur les arts et les sciences, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences*, t.1, xxxjv-xxxv

⁸ Fortunato Bartolomeo De Felice, *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, t. XXI (Yverdon : 1773)

derot et de d'Alembert, avec parfois des différences tout à fait minimes.¹ Pour l'*Encyclopédie méthodique* éditée par Panckoucke, dans les volumes réservés à la géographie moderne, on peut se référer au discours sur la géographie de Masson de Morvilliers paru en 1782² et dans les volumes réservés à la géographie ancienne à l'avertissement de Mentelle paru en 1787³ qui présentent l'avantage d'exposer une problématique.

Pour saisir les enjeux, il est indispensable de revenir à deux dictionnaires dédiés à la seule géographie, *Le Grand dictionnaire géographique et critique* de Bruzen La Martinière publié en 1726 avec une épître et une préface en introduction⁴ et le *Dictionnaire géographique historique et politique* de l'abbé d'Expilly, précédé d'un avertissement, publié en 1762⁵.

Dans les encyclopédies, les auteurs des articles concernés sont le plus souvent des géographes comme Gilles Robert de Vaugondy pour l'article GÉOGRAPHIE de l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert ou son fils Didier pour l'*Encyclopédie méthodique*, cependant l'article CARTE, dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert est l'œuvre de d'Alembert lui-même qui était mathématicien, physicien⁶ mais pas spécialement géographe, cela ne va pas sans provoquer l'irritation des géographes et si d'Alembert n'est pas directement mis en cause, il n'en est pas ainsi pour Louis de Jaucourt qui a écrit des articles sur des lieux et qui est considéré comme un amateur pas toujours bien documenté⁷.

¹ Ainsi pour l'article GÉOGRAPHIE, le texte est le même à de rares exceptions près comme la nouvelle carte de l'État ecclésiastique pour laquelle De Felice ajoute : « que nous devons au grand pontife Benoît XIV », marquant de la sorte une certaine révérence à la papauté, De Felice, *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné*, XXI, 442

² *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er} (Paris : Panckoucke, Liège : Plomteux, 1782), p. v à xix. Si Masson de Morvilliers a rédigé le Discours préliminaire, c'est Didier Robert de Vaugondy qui est l'auteur principal des volumes sur la géographie moderne.

³ *Encyclopédie méthodique, Géographie ancienne*, tome 1^{er}, i-xvj.

⁴ Bruzen La Martinière, *Le Grand Dictionnaire Géographique et Critique*, tome 1^{er} (La Haye : Gosse et al., Amsterdam : Uytwerf et Changuion, Rotterdam : Beman, 1726).

⁵ Abbé d'Expilly, *Dictionnaire géographique historique et politique des Gaules et de la France*, tome 1^{er} (Paris : Dessaint et Saillant, Bouche, Durand, 1762).

⁶ Il se présente ainsi, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné*, tome 1^{er}, xliij.

⁷ Masson de Morvilliers, *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er}, xvj : « M. le chevalier de Jaucourt, homme estimable d'ailleurs par son goût et son savoir, manquait absolument des connaissances indispensables à la géographie. Il n'a fait qu'effleurer sa matière : à peine dit-il quelques mots du lieu qu'il lui faut décrire, en copiant presque toujours la Martinière... ».

Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, paru en 1751, la géographie apparaît dès le *Discours préliminaire*; d'Alembert l'aborde de deux façons, rapidement et restrictivement, comme science distribuant les hommes sur le globe¹, et de manière métaphorique. Pour imaginer ce qu'est l'Encyclopédie, il choisit la mappemonde, révélant par là même ce qu'est pour lui la géographie : « C'est une espèce de mappemonde qui doit montrer les principaux pays, leur position et leur dépendance mutuelle »². Il différencie, selon la distinction classique des géographes, « les cartes particulières fort détaillées qui seront les articles de l'Encyclopédie », et « les cartes générales du globe qui présentent un coup d'œil différent selon le point de vue où l'œil est placé par le géographe qui construit la carte ». Il ajoute « l'arbre ou système figuré en sera la mappemonde ». Il conclut ainsi : « la forme de l'arbre encyclopédique dépendra du point de vue où l'on se mettra pour envisager l'univers littéraire. On peut donc imaginer autant de systèmes différents de la connaissance humaine, que de mappemondes de différentes projections »³. Ce recours à la représentation géographique pour illustrer ce que sera l'*Encyclopédie* donne à cette discipline quelques lettres de noblesse.

Au XVIII^e siècle, il y a progrès dans la rationalisation de l'État qui veut accroître son efficacité. La maîtrise de l'espace est un enjeu fondamental pour l'État. Cette maîtrise de l'espace s'effectue à la fois par le biais d'une représentation intellectuelle et figurée par la science géographique et cartographique et d'une emprise effective par l'administration et les forces de sécurité. Mais la géographie n'est pas une pure abstraction, elle est aussi une des conditions de la maîtrise effective de l'espace. L'espace est constitutif de l'État, la forme étatique sans territoire est une exception, encore plus au XVIII^e siècle qu'aujourd'hui. Mieux l'espace est connu, mieux il est maîtrisé. Mais il ne s'agit pas seulement de connaître l'espace sur lequel s'exerce la souveraineté de l'État, cet État doit être situé dans un ensemble plus vaste, ce qui lui permet d'entreprendre hors de son territoire, c'est la raison pour laquelle la géographie universelle est d'un grand concours pour les États. La littérature lexicographique et encyclopédique traduit cette proximité de l'État avec la géographie, peut-être

¹ Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné*, tome 1^{er}, xl : « La chronologie et la géographie sont les deux rejetons et les deux soutiens de la science dont nous parlons, l'une pour ainsi dire, place les hommes dans le temps, l'autre les distribue dans le globe ».

² *Idem*, xv.

³ *Idem*, xv.

le fait-elle davantage que la littérature étroitement spécialisée car comme le dit d'Alembert, elle vise à établir des connexions dans les connaissances humaines. Elle révèle d'abord le rôle joué par l'État dans l'organisation de la géographie, elle met ensuite en évidence la finalité étatique de celle-ci.



1. L'État et l'organisation de la géographie

Avant d'examiner la façon dont la littérature lexicologique et encyclopédique envisage l'impulsion que l'État donne à la géographie, nous devons prendre en compte l'aspect institutionnel qui permet à l'État d'agir en ce domaine et ce qu'il en est de cet aspect dans cette dite littérature.

1.1. Aspect institutionnel

Cet aspect se rapporte aux institutions proprement dites et à l'appartenance institutionnelle de ceux qui pratiquent la géographie. Aujourd'hui l'Université, le CNRS, l'IGN mais aussi l'armée jouent un rôle important dans l'amélioration de nos connaissances cartographiques et géographiques. Qu'en était-il au siècle des Lumières ?

Les institutions proprement dites

1. Institutions spécifiques

Le dépôt de la guerre, créé par Louvois en 1688, recueille à la fois les archives, les plans et les cartes et s'occupe des opérations topographiques. Devenu sous la Révolution le Dépôt de la guerre et de la Géographie, il ne sera dissous qu'en 1887, laissant place d'un côté au Service historique de l'armée et de l'autre au

Service géographique de l'armée qui deviendra en 1940 l'IGN¹. Ce dépôt de la guerre montre à quel point, comme l'écrit Yves Lacoste, la géographie ça sert à faire la guerre².

L'Observatoire du roi, achevé en 1672, est déterminant pour la géographie, il montre parfaitement le lien étroit entre l'astronomie et celle-ci.³ Si l'observatoire de Greenwich fondée en 1676 a été peut-être plus réputé, celui de Paris a rendu de grands services à la géographie notamment par la méridienne tracée sur ordre de Colbert⁴. Il semblerait, d'après ce qu'en dit l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert qu'il a perdu de la considération dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le bâtiment serait en mauvais état et les astronomes n'y habiteraient plus⁵.

2. Les académies

Gilles Robert de Vaugondy dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert lie étroitement l'essor de la géographie au XVIII^e siècle au rôle joué par l'Académie des sciences : « L'académie des Sciences établie sous le feu roi, et protégée par son auguste successeur ; les savants dont elle a été composée, et les observations faites dans différents voyages entrepris par ordre du roi, furent favorables à la perfection de la géographie, et procurèrent la connaissance presque géométrique du globe terrestre »⁶. Mention reprise par l'*Encyclopédie* d'Yverdon⁷ et dans l'*Encyclopédie méthodique*, Mentelle s'y réfère aussi⁸. En fait la géographie ne relevait pas seulement de l'académie des sciences où formellement elle était représentée de façon modeste par un adjoint à la géographie. La géographie ancienne disposait d'une classe dans l'académie des inscriptions et

¹ Ministère des armées, Service historique de la défense (SHD), côte GRXS 63-66 ; Jean Stouff, *Du dépôt de la guerre au service géographique de l'armée : les origines militaires de l'IGN* (Biblioweb, Hypothèses, 14 octobre 2021).

² Yves Lacoste, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* (Paris : Maspero, 1976).

³ James Lequeux et Laurence Bobis, *L'observatoire de Paris : 350 ans de science* (Paris : Gallimard, 2012). L'observatoire a été dirigé pendant 125 ans (de 1669 à 1793) par des membres de la dynastie Cassini. Pour la période qui nous intéresse, c'est César-François Cassini qui dirige l'observatoire (de 1756 à 1784), il est aussi un cartographe remarquable

⁴ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 612.

⁵ *Idem*, OBSERVATOIRE, d'Alembert, XI, 324a.

⁶ *Idem*, GÉOGRAPHIE, VII, 612.

⁷ *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 444

⁸ *Encyclopédie méthodique, Géographie ancienne*, tome 1^{er}, xiiij.

des belles lettres¹. On a pu dire que ce partage était révélateur de la fragmentation des savoirs géographiques, mais il est simplement révélateur de la différenciation entre géographie ancienne et géographie moderne et il n'empêche pas des échanges entre les académies comme le prouve le passage de Bourguignon d'Anville de l'une à l'autre². On peut noter que le développement des académies dans toute l'Europe a partout favorisé la géographie, certains géographes français, comme Delisle ou Mentelle sont membres d'académies étrangères³. Ce qui a contribué aux contacts entre pays et a généré une véritable synergie. Les académies constituent un instrument discret mais efficace des Etats dans leur intervention en matière géographique.

Les géographes

Dans les encyclopédies et dictionnaires, les contributeurs ou les auteurs sont souvent géographes, on trouve aussi dans ces ouvrages des listes plus ou moins complètes de géographes⁴, quels étaient leurs rapports à l'État ? Mais les géographes ne sont pas les seuls concernés, d'autres catégories interviennent aussi dans la géographie.

1. *Les géographes stricto sensu*

D'abord les auteurs ou contributeurs, Bruzen la Martinière est bien géographe du roi mais pas du roi de France mais du roi d'Espagne⁵, l'abbé d'Expilly affiche ses fonctions ecclésiastiques et académiciennes⁶. Gilles Robert de Vaugondy est géographe du roi⁷, son grand-père le grand Nicolas Sanson, conseiller

¹ Isabelle Laboulais, *Les paradoxes dans la géographie des Lumières*, 141.

² *Idem*.

³ *Encyclopédie*, VII, 612 : « A ce travail succéda celui que l'académie de Pétersbourg avait résolu de faire de nouveau, M. Joseph Delisle y fut appelé, non seulement en qualité, non seulement en qualité d'astronome, mais encore en géographe ». Dans l'*Encyclopédie méthodique*, page de garde, Edme Mentelle se présente comme membre de l'Académie d'Histoire de Madrid.

⁴ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 611-613, *Dictionnaire de Trévoux*, 5^e édition, 1771, 479, *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné*, article GÉOGRAPHIE, VII, 443-444, *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er}, xij-xiv et *Géographie ancienne*, tome 1^{er}, xij-xiij

⁵ C'est ainsi qu'il se présente dans son *Grand dictionnaire Géographique et critique*, tome 1^{er}, page de garde : « Géographe de sa Majesté Catholique Philippe, roi des Espagnes et des Indes »

⁶ Abbé d'Expilly, *Dictionnaire Géographique*, tome 1^{er}, page de garde : « Chanoine-Trésorier en dignité du Chapitre royal de Sainte-Marthe de Tarascon, de la Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, etc. ».

⁷ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 613

d'État, les deux fils de celui-ci, étaient aussi géographes du roi¹. Le fils de Gilles, Didier qui s'occupa de la géographie moderne dans l'*Encyclopédie méthodique* est non seulement géographe de Louis XV et du duc de Lorraine, Stanislas Leczinsky, mais aussi censeur royal pour les ouvrages de géographie². Nicolas Desmarest qui écrivit l'article GÉOGRAPHIE PHYSIQUE dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de D'Alembert fut chargé par le roi de diverses missions, devint membre de l'académie des sciences et sera nommé inspecteur général des manufactures³. Edme Mentelle qui s'occupa de la Géographie ancienne dans l'*Encyclopédie méthodique* est historiographe du comte d'Artois et censeur royal, il est professeur à l'École militaire et continuera sous la Révolution et après à être dans des postes d'État⁴. Nicolas Masson de Morvilliers pour sa part est secrétaire du duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie, c'est sans doute le moins directement lié à l'État⁵. Quant aux géographes cités, ils ont le même profil, Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, très précoce est géographe du roi dès l'âge de dix-huit ans, il sera membre de l'académie des sciences puis de celle des inscriptions et des belles lettres⁶. Jacques-Nicolas Bellin, spécialiste des cartes marines, est hydrographe du Ministère de la Marine et sera plus tard ingénieur hydrographe⁷. Rigobert Bonne, auteur d'un Atlas moderne, est cartographe du roi au Service hydrographique de la marine⁸. Philippe Buache, considéré comme un des meilleurs, travaille au dépôt des cartes et devient à vingt-neuf ans premier géographe du roi et il enseignera la géographie auprès du futur Louis XVI et

¹ Sur la famille Robert de Vaugondy, Mary Sponberg Pedley, *Bel et Utile : The Work of the Robert of Vaugondy Family of Mapmasters* (London : Map Collectors Publications, 1992).

² Dans l'*Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er}, dans la page de présentation des auteurs il est seulement précisé géographe ordinaire du roi, pour ses autres fonctions on peut se référer à Mary Sponberg Pedley, *Bel et Utile*.

³ Desmarest était aussi géologue, on peut trouver sa biographie dans la *Notice historique sur le troisième fauteuil de la section de minéralogie* (Académie des sciences) lue dans la séance publique du 17 décembre 1928 par Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel, archive disponible en ligne.

⁴ *Encyclopédie méthodique, Géographie ancienne*, tome 1^{er}, page de garde; BNF, Edme Mentelle *Data*, Note.

⁵ BNF, Nicolas Masson de Morvilliers, *Data*, Note.

⁶ Lucile Haguët, Laurence Engel, Catherine Hoffmann, *Une carrière de géographe au siècle des Lumières : Jean-Baptiste d'Anville* (Oxford : Voltaire Foundation, 2018).

⁷ Académie de Marine française, Bellin Jacques-Nicolas, archive disponible en ligne.

⁸ BNF, Rigobert Bonne, *Data*, note.

de ses frères¹. Son maître Guillaume Delisle était lui aussi premier géographe du roi et membre de l'académie des sciences². Presque tous les géographes des encyclopédies sont donc au service de l'État, ce qui leur permet de subsister et leur travail s'inscrit largement dans les perspectives fixées par le pouvoir royal.

2. *Le personnel d'État autre que les géographes*

Moins présents dans la littérature encyclopédique et lexicologique que les géographes précédemment cités, deux corps jouent un rôle essentiel : les ingénieurs militaires, surtout ceux affectés au dépôt de la guerre³ et les ingénieurs des ponts. Ces derniers fournissent des données, le corps nouveau des Ponts et Chaussées doit procéder à des relevés avant les travaux publics⁴. Nicolas-Antoine Boullanger, auteur de la Nouvelle Mappemonde, est un exemple extrême puisque sous-inspecteur dans la généralité de Tours, ingénieur des Ponts et Chaussées, son aptitude à calculer les surfaces, à lever les plans le prédispose à la géographie où il interviendra en amateur mais de façon pertinente⁵. Boullanger par ailleurs est un des contributeurs de l'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert mais ses contributions n'ont rien à voir avec la géographie, comme l'article sur la CORVÉE ou l'article sur l'ECONOMIE POLITIQUE..

1.2. L'impulsion étatique

Elle ressort des encyclopédies et des dictionnaires, la géographie avance grâce à la pression de l'État. Cette pression est un refrain dans ce qui est dit de la géographie ancienne au point que l'on peut se demander à quoi correspond un tel refrain même s'il est justifié par la réalité historique. La géographie ecclésiastique, élevée au rang de branche à part entière de la discipline ne sert-elle pas de modèle aux Etats? Enfin à l'époque moderne, cette impulsion semble plus puissante que jamais.

¹ BNF, Philippe Buache, *Data*, note.

² BNF, Guillaume Delisle, *Data*, note.

³ Patrice Ract, *Les ingénieurs géographes des camps et armées du roi, de la guerre de Sept ans à la Révolution(1756-1791)* (Paris : thèse Ecole des chartes, 2002)

⁴ Corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées créé en 1716.

⁵ Gilles Palsky, *Une cartographie des Lumières, La Nouvelle mappemonde dédiée au progrès de nos Connaissances de Nicolas-Antoine Boullanger (1753)* (CFC, n°234, décembre 2017, 81-90).



La géographie ancienne, témoin de l'impulsion étatique

Si la querelle des Anciens et des Modernes s'est conclue par la victoire des Modernes, dans notre domaine, la géographie ancienne est omniprésente, ainsi les deux tiers de l'article GÉOGRAPHIE dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert s'y rapporte¹, il en est à peu près de même dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon² et dans l'*Encyclopédie méthodique* elle est traitée à part égale avec la géographie moderne³. Certes comme l'écrivent Bruzen La Martinière⁴ et Edme Mentelle⁵, elle est le complément indispensable de la culture antique car elle permet de situer les lieux où se sont produits les événements de l'antiquité. Cependant elle commence à devenir pesante, car son utilité dans la pratique de la géographie moderne est nulle⁶.

1. Importance de l'histoire de la géographie

Loin d'être passéiste ou nostalgique, ce regard appuyé sur l'histoire de la géographie se rencontre, dans des portions moindres, pour d'autres sciences comme la physique⁷. Il traduit parfaitement que la géographie est une science en construction. Il ne s'agit pas pour les auteurs d'être confits en dévotion ou en admiration pour la géographie de l'antiquité. Mais pour montrer les progrès accomplis depuis la Renaissance, les erreurs des géographes de l'antiquité sont mises en évidence, notamment celles du géographe le plus célèbre, Ptolémée⁸.

¹ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 608-611.

² *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné*, XXI, 437-441, Il n'y a pas de différences avec l'*Encyclopédie* Diderot à l'exception d'un paragraphe consacré à Hipparque

³ Même si on peut être étonné que la géographie moderne ait précédé la géographie ancienne, 1782 et 1787.

⁴ Bruzen La Martinière, *Le Grand Dictionnaire*, VII-VIII.

⁵ *Encyclopédie méthodique*, *Géographie ancienne*, tome 1^{er}, ij-ijj.

⁶ *Encyclopédie méthodique*, *Géographie moderne*, tome 1^{er}, xvij.

⁷ Pierre Crépel, *La « physique » dans l'Encyclopédie*, Les branches du savoir dans l'*Encyclopédie* (40-41, octobre 2006), <https://doi.org/10.4000/rde337>, 254-255.

⁸ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 610, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 440.

Les encyclopédies se copient et la connaissance de l'antiquité n'est pas toujours d'une grande exactitude.

2. *Les exemples d'impulsion étatique en géographie ancienne*

Ils sont multiples et ils couvrent toute la période en partant de l'Égypte : « Sésostris le premier et le plus grand conquérant de l'Égypte, fit exposer à son peuple pour lui faire connaître, dit-on, les nations qu'il avait soumises et l'étendue de son empire »¹, puis Alexandre sous la protection duquel la géographie fit des progrès, « (il) était toujours accompagné de ses deux ingénieurs..., pour lever la carte des pays que leur prince traversait »². Rome et ses conquêtes favorisèrent la géographie, ainsi sous le consulat de César et Marc-Antoine « le sénat conçut le dessein de faire dresser des cartes de l'Empire plus exactes que celles qui avaient paru jusqu'alors »³. Le rôle joué par Auguste et par Tibère en ce domaine est souligné. Il est clair que le pouvoir politique a été moteur dans les connaissances géographiques et qu'il est motivé par quatre raisons : préparer la conquête par une représentation approximative des territoires à conquérir, puis établir les cartes des territoires conquis, disposer d'une carte administrative de l'empire avec les routes, enfin faciliter la navigation et le commerce.

3. *La portée moderne de la référence à l'État en géographie ancienne*

On peut se demander les raisons d'une telle insistance sur l'impulsion étatique, certes les auteurs reprennent ce qui est connu, mais au-delà n'y a-t-il pas l'intention de faire passer l'idée qu'à l'image de l'antiquité, l'intervention de l'État doit rester primordiale dans le monde moderne et que les exemples tirés de l'antiquité ont valeur incitative ?

La géographie ecclésiastique est-elle un modèle à suivre ?

La géographie ecclésiastique se distingue de la géographie sacrée qui consiste à localiser des événements bibliques ou hagiographiques. Bruzen La Martinière

¹ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 608, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 437, *Encyclopédie méthodique, Géographie ancienne*, tome 1^{er}, iv

² *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 609, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 437-438, *Encyclopédie méthodique, Géographie ancienne*, tome 1^{er}, v.

³ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 609, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 439, *Encyclopédie méthodique, Géographie ancienne*, tome 1^{er}, vij.

disait que la géographie ecclésiastique regarde les bornes des diocèses, les lieux, sièges d'un évêché...¹. Elle est ainsi définie par Gilles Robert de Vaugondy, c'est la géographie qui : « représente les partages d'une juridiction ecclésiastique, selon les patriarcats, les primaties, les diocèses, les archidiaconés, les doyennés, etc »². Masson de Morvilliers reprend cette définition mais semble considérer qu'elle n'est pas d'un grand intérêt³.

On le sait, très tôt l'Église a été soucieuse de disposer d'une représentation administrative et hiérarchisée de l'espace sur lequel elle exerce sa juridiction et ce de la façon la plus précise possible⁴. La place importante de la géographie ecclésiastique dans la littérature encyclopédique et lexicologique ne s'explique pas seulement par le poids de l'Église, poids critiqué d'ailleurs à demi-mots par certains auteurs⁵, elle constitue un modèle sur la façon dont un espace est représenté par la maîtrise qu'y exerce une autorité. Et ce qui est valable pour l'Église ne serait-il pas valable pour l'État ? D'autant plus que l'Église dispose d'un partage territorial de son autorité largement uniforme, ce qui n'est pas le cas de l'État et qu'elle peut donc servir de référence dans la rationalisation d'un territoire.

L'impulsion étatique à l'époque moderne

Cette impulsion concerne les expéditions maritimes, indispensables aux connaissances géographiques lointaines et la confection des cartes.

1. Les expéditions maritimes

Elles sont indispensables pour connaître des contrées jusque-là ignorées et pour lever des cartes tant marines que terrestres. Les encyclopédies s'accordent à dire que la navigation dans l'antiquité a très largement contribué aux progrès

¹ Bruzen La Martinière, *Le Grand Dictionnaire*, tome 1^{er}, XVI.

² *Encyclopédie*, VII, 613.

³ *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er}, xij : « Quant à cette dernière division, nous ne serons pour ainsi dire qu'indiquer les objets les moins inutiles, nous réservant pour des choses plus instructives et plus intéressantes ».

⁴ Dominique Iogna-Prat et Elizabeth Zadora-Rio, *Formation et transformation des territoires paroissiaux*, (Médiévales 49/automne 2005), 5-10.

⁵ *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er}, xij : « Les cultes sont opposés aux cultes, les prêtres aux prêtres, les religions aux religions... »

de la géographie et mettent l'accent sur le rôle joué par la création de colonies. La découverte du nouveau monde a renouvelé la géographie. Colomb, Vasco de Gama, Magellan, trois grands noms qui ont fait faire un bond de géant à la géographie, mais ce ne sont pas les seuls. Leurs expéditions sont en lien étroit avec les Etats espagnol ou portugais soit qu'ils les aient ordonnées, soit qu'ils les aient financées.

Cette intervention de l'État est tout aussi présente au XVIII^e siècle. Ainsi Vitius Behring, officier de la marine russe d'origine danoise, muni de bonnes connaissances géographiques, découvre les côtes du Nord-est de la Sibérie et les côtes Nord-ouest de l'Amérique Nord¹. Ses découvertes étaient le résultat d'une commande du tsar Pierre le Grand. Le développement de la géographie en Russie est concomitant avec ses découvertes². James Cook est officier de la marine et c'est la Royal Society qui le charge de sa mission, académie sous la protection de la monarchie britannique.³ Il devient le cartographe du Pacifique. Louis-Antoine de Bougainville, officier de marine, fait son tour du monde sur ordre de Louis XVI⁴.

2. La confection des cartes

On peut imaginer et ce fut parfois le cas que des cartographes aient travaillé hors du cadre étatique, ainsi il n'est pas certain que le cartographe Jolivet ait réalisé sa carte de la France au XVI^e siècle sur commande de l'État⁵. Mais ce serait l'exception.

Pour les cartes marines les encyclopédies répètent à l'envi que leur père est Henri du Portugal, fils du roi⁶. Le célèbre Mercator (Geert De Kremer) qui en-

¹ Olivier Renaud, *Errances* (Paris : Paulsen, 2021).

² *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 612, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 443.

³ James Cook, *Les trois ouvrages du capitaine Cook autour du monde* (Paris : La Découverte, 2008).

⁴ Dominique Le Brun, *Bougainville* (Paris : Gallimard, 2014).

⁵ *Encyclopédie méthodique*, *Géographie moderne*, tome 1^{er}, xij. Masson de Morvilliers écrit : « Postel, Thevet, Jolivet et Nicolas de Cusa nous ont donné des cartes générales de la France ; ces ouvrages comparés à ceux de nos jours n'offrent que des fautes de calcul, des oublis et des traits mêmes d'une grossière ignorance : mais ils ont osé défricher ces landes montueuses et rebutantes... ».

⁶ Chambers, *Cyclopaedia*, volume 1, Chart or-Sea Chart : « The invention of Sea-Charts. Fournier refers to Henry son of John King of Portugal », *Encyclopédie carte marine*, II, 710b : « Le P. Fournier rapporte l'invention des cartes marines à Henri fils de Jean roi de Portugal », *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, CARTE MARINE, VII, 645 : « L'invention des cartes hydrographiques est

seigna à l'université de Duisbourg construisit en 1541 un globe terrestre et un globe céleste à la demande de Charles Quint¹.

Un travail remarquable de cartographe les pays se produit en Europe, il est écrit dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon : « dans presque tous les royaumes considérables l'on a entrepris depuis lors, de faire lever géométriquement le plan des états particuliers de l'Europe »².

Pour la France, le rôle de Colbert est mis en exergue, grand commis de l'État, il considère comme essentiel de bien cartographier le royaume et s'appuie à cette fin notamment sur l'académie des sciences³. Tous les grands cartographes français des Lumières ont travaillé sur ordre de l'État, suivant ainsi l'exemple du plus illustre cartographe du XVII^e siècle, Nicolas Sanson.

Les encyclopédistes se montrent encore plus diserts sur la confection des cartes des pays étrangers qui sont bien l'affaire de l'État. Sans reprendre l'ensemble des pays cités, on peut se référer à quelques exemples. La Hollande s'inscrit dans une longue tradition des cartes avec Mercator et Ortelius, la Zélande est cartée de façon particulièrement exacte par deux ingénieurs des Etats généraux qui firent des études de terrain et levèrent leurs cartes de 1744 à 1752⁴. Les Etats généraux étaient le souverain suprême des institutions républicaines. La Suède est un pays plus vaste, un long développement lui est consacré. Ce pays était au XVI^e siècle démunie de cartes un tant soit peu précises. Ce sont les rois qui ont été à l'initiative, Charles IX qui régna dans la seconde moitié du XVI^e siècle « conçut le dessein de connaître plus particulièrement son royaume, il se servit d'Andreas Bureus, qu'on peut appeler avec raison le père de la géographie suédoise »⁵. Plus tard Charles XI nomma « une commission d'arpenteurs pour

l'ouvrage du prince Don Henri de Portugal ».

¹ Thomas Horst, *Le monde en cartes-Gérard Mercator et le premier atlas du monde (1512-1594)* (Bruxelles : Fonds Mercator, 2011).

² *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, CARTE, VII, p. 637.

³ *Idem*, « en 1679, MM. Bernard et Picard tentèrent le projet de carter exactement la France, le grand Colbert l'adopta ; il nomma quantité d'académiciens Français pour prolonger la méridienne de Paris, les uns vers le nord, les autres vers le sud. Depuis environ trente ans, l'on a levé géographiquement la carte de presque toute la France ».

⁴ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 611, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 442.

⁵ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 612, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 445, *Encyclopédie méthodique, Géographie ancienne*, tome 1^{er}, xj-xij.

la Livonie, l'Estonie, l'Intergermanie, la Poméranie et le duché des Deux-Ponts » et en 1689 on pouvait utiliser des cartes exactes de toute la Suède mais le roi par souci de sécurité interdit leur publication, interdiction par la suite levée¹.

Dans un pays encore plus vaste et en pleine expansion au XVIII^e siècle, la Russie, le travail est considérable car jusqu'au XVIII^e siècle, il y a peu de choses, c'est Pierre le Grand qui franchit le pas. Avec toujours le même processus, d'abord un travail d'arpentage, puis non pas des cartes particulières, mais une carte générale de l'empire sous la responsabilité de Kyrillow, premier secrétaire du Sénat qui fit dresser ensuite des cartes particulières. A ce travail succéda celui d'un astronome et géographe français, Joseph Delisle².

Le mouvement de confection des cartes des pays européens est général, on pourrait ajouter l'Espagne, l'Angleterre, l'Italie dans ses différents Etats. Partout l'État a compris l'importance des cartes afin de maîtriser par la géographie l'espace qui est sous sa souveraineté. Les encyclopédistes le restituent parfaitement. Ce qui nous introduit dans la finalité étatique de la géographie.



2. La finalité étatique de la géographie

Toute la difficulté de ce second développement est de réduire la géographie à cette seule finalité alors qu'elle en a d'autres et qu'une science, quelle qu'elle soit, dépasse cette finalité et s'intègre à la connaissance humaine qui ne saurait se réduire au service de l'État. Parler de la finalité étatique de la géographie, telle qu'on la trouve dans la littérature encyclopédique et lexicologique, c'est donc

¹ *Idem.*

² *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 612, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 445, *Encyclopédie méthodique*, Géographie ancienne, tome 1^{er}, xij.

traiter un aspect et pas tous les aspects. Cette finalité étatique peut s'appréhender sous l'angle de l'évolution de la géographie, en quoi cette évolution est en lien avec une finalité étatique? Elle peut aussi s'appréhender sous l'angle de l'utilité pour l'État de la géographie, notamment dans son rapport à la maîtrise de l'espace.

2.1. L'évolution de la géographie en lien avec une finalité étatique

Il est d'abord important de rappeler que la géographie est en lien avec nombre de connaissances humaines et que les progrès qu'elle accomplit sont indissociables de l'avancée de sciences comme l'astronomie ou la géométrie. Nous avons beaucoup évoqué la cartographie, souvent en l'identifiant à la géographie, mais la géographie suppose d'aller au-delà de la cartographie et les classifications opérées au sein de la géographie sont révélatrices d'inflexions qui peuvent intéresser l'État.

De la cartographie à l'explication géographique

Nous l'avons compris, la cartographie est la base indispensable, elle se perfectionne beaucoup dans les temps modernes, mais pour remplir pleinement son rôle, elle doit s'accompagner de l'explication géographique.

1. Les progrès de la cartographie au service de l'État

Ces progrès dans les temps modernes retiennent l'attention des encyclopédies. Si les progrès sont notables depuis la Renaissance, les auteurs ou contributeurs notent qu'un saut qualitatif se produit au XVIII^e siècle en France mais aussi dans d'autres pays européens¹. Ces progrès ne concernent pas seulement les cartes terrestres, dans les encyclopédies les cartes marines font l'objet d'articles spécifiques, y compris dans le *Dictionnaire* de Trévoux². Ce qui permet une

¹ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 612 : « Le commencement de notre siècle doit être regardé comme l'époque d'un renouvellement général de la GÉOGRAPHIE en France, et pour ainsi dire, dans tous les autres pays d'Europe, auxquels il semble que ce royaume ait donné le ton », *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 444, *Encyclopédie méthodique*, Géographie ancienne, tome 1^{er}, xij.

² *Dictionnaire de Trévoux*, 5^{ème} édition, 1771, tome 2, 28 : « CARTE MARINE ou hydrographique, est la projection de quelques parties de la mer sur un plan, pour l'usage des navigateurs... ».

cartographie universelle distincte de cartographies plus particulières. La France, État considérable, est aussi une grande puissance maritime. Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, c'est d'Alembert et non pas un géographe qui a rédigé l'article CARTE MARINE, ses connaissances en mathématique et en physique lui permettent d'atteindre un haut niveau de technicité¹. Globalement les Français sont moins en pointe en ce domaine que les Anglais qui ont acquis une supériorité évidente, le gouvernement anglais y portant un soin particulier². Chambers dans sa *Cyclopaedia*³ a visiblement marqué les esprits, avec une grande honnêteté intellectuelle d'Alembert le cite pour montrer son côté pratique quand il s'agit de l'utilisation de Mercator : « La plupart des marins, dit Chambers, paraissent éloignés de s'en servir et aiment mieux s'en tenir à leur vieille carte plane »⁴. Il le cite à propos d'une nouvelle projection encore peu connue dont Chambers espère beaucoup en insistant sur le fait qu'elle est munie du privilège du roi d'Angleterre et qu'elle paraît ainsi sous sa protection, encore l'État qui intervient⁵. L'*Encyclopédie* d'Yverdon suit la même référence⁶.

De la sorte la cartographie terrestre, comme la cartographie marine, la cartographie universelle comme la cartographie particulière, par les progrès accomplis, donnent à l'État le moyen de mieux maîtriser son intérieur et aussi les mers et les territoires annexés hors de l'Europe même si l'on peut s'étonner qu'on trouve peu trace de la colonisation dans cette littérature encyclopédique et lexicologique.

2. La constitution d'une véritable science géographique, explication et caractérisation

Jusqu'au XVIII^e siècle la tendance est de réduire la géographie à la cartographie. Celle-ci semble l'essence de la géographie et les encyclopédies, tout en distinguant la géographie et la cartographie auxquelles des articles différents

¹ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné*, CARTE MARINE, II, 709b-711a.

² *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er}, xv : « La plupart des cartes Anglaises sont faites avec beaucoup de soin... les bonnes cartes y sont d'une extrême perfection, et surtout les cartes marines, parce que le gouvernement ne néglige rien pour encourager les savans et les artistes dans une partie aussi essentielle à la navigation ».

³ Chambers, *Cyclopaedia*, volume 1, s Chart or Sea Chart

⁴ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné*, II, 711a.

⁵ Idem.

⁶ *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, CARTE MARINE, VII, 649.

sont consacrés, font de l'édition des cartes le signe reconnaissable de la géographie. Cependant il y a cartes et cartes, et les imitateurs, semble-t-il, assez nombreux, sont la source de nombreuses erreurs. Masson de Morvilliers dans l'*Encyclopédie méthodique* se livre à une charge sans pitié contre ces néfastes copieurs : « il faut du moins prévenir le public contre un charlatanisme si destructeur pour les sciences. Presque tous les atlas et les cartes qui paraissent journellement fourmillent d'erreurs, qui décèlent une profonde ignorance. L'art de calquer en Géographie, est un brigandage... »¹. L'auteur prône l'attachement aux seuls originaux et surtout fait des institutions d'État ou du gouvernement lui-même le critère pour démêler l'exactitude de la tromperie : « il faut distinguer... les cartes de l'Observatoire, rédigées par des Savants respectables, et surtout le superbe atlas de la France, exécuté sous les auspices du Gouvernement »².

Il y a confrontation dans la confection des cartes entre une option empirique fondée sur l'observation et une option systématique se référant à un schéma préalable³. Cette confrontation est le signe d'un débat scientifique de qualité, révélatrice de l'approfondissement méthodologique que connaît le XVIII^e siècle. La philosophie des lumières pousse au dépassement de l'aspect descriptif, il faut caractériser les phénomènes et les inscrire dans une explication, Montesquieu ne le fait-il pas en recourant à la théorie des climats qui concerne directement la géographie ?⁴. Masson de Morvilliers dans ses explications s'inspire visiblement de Montesquieu, mais de façon un peu simpliste⁵. Surtout il exprime mieux que ses prédécesseurs cette volonté de démarquer la géographie de la cartographie en diversifiant son approche, en combinant les facteurs. N'écrit-il pas ? : « nous avons plutôt parlé de ceux qui nous ont rédigé des cartes, que de ceux qui ont écrit sur cette science. Il est plus facile d'assigner une position géographique, que de peindre l'histoire, les mœurs, le commerce et les arts des nations »⁶. Et il dit encore : « Nous parlerons des arts et des sciences chez tous les peuples : des

¹ *Encyclopédie méthodique*, GÉOGRAPHIE MODERNE, tome 1^{er}, xiv.

² Idem, p. xv.

³ Isabelle Laboulais, *Les systèmes*, 97-125.

⁴ Montesquieu, *L'esprit des lois*, XIV.

⁵ *Encyclopédie méthodique*, *Géographie moderne*, xij : « on verra les hommes différer des hommes, les loix des loix, les climats des climats. Le nègre paresseux qui respire l'air brûlant de l'équateur, ne ressemble point au robuste et laborieux habitant du nord ».

⁶ Idem, xj-xij.

liens qui les rapprochent, c'est-à-dire, du commerce, de leurs gouvernements, etc., etc.; nous parlerons des lois; nous indiquerons sommairement les causes politiques ... »¹.

Cette géographie, dépassant la cartographie, est un plus pour l'État, elle lui permet d'appréhender un territoire de façon beaucoup plus complète dans tous ses aspects, pas seulement dans sa configuration physique, et beaucoup plus fine par la combinaison de tous ces aspects. Ce qui nous introduit dans la division de la géographie en branches.

La division de la géographie en branches

Cette division est peu présente dans les dictionnaires non spécifiques qui envisagent la géographie uniquement comme la description de la terre ou d'une partie de la terre², le dictionnaire de Trévoux, dans sa dernière édition, énonce bien la géographie physique comme une branche particulière mais ne dit rien des autres branches³. Dans les dictionnaires spécifiques, Bruzen La Martinière en 1726 dans sa préface opère bien une classification : géographie sacrée, ecclésiastique, civile ou politique et poétique ou fabuleuse, cette classification a l'avantage d'exister mais présente un intérêt plus littéraire que scientifique⁴. Dans son *Dictionnaire géographique, historique et politique*, l'abbé d'Expilly en 1762 dans son avertissement, ne procède pas à une classification mais dit que l'État policé peut être décrit en trois divisions, la géographie, l'histoire, la politique, il y ajoute des considérations démographiques, son approche diversifiée est digne d'intérêt mais il ne subdivise pas la géographie elle-même en branches⁵.

¹ Idem, xvij.

² Ainsi à un siècle d'intervalle, Furetière (1690), volume 1 : « science qui apprend la connaissance de la surface de la terre; et de la situation des provinces, villes, rivières, mer etc et en fait la description », Féraud, Dictionnaire critique de la langue française, volume 2 (Marseille : Jean Mossy, 1787), 331 : « la Géographie est une science qui enseigne la position de toutes les régions de la terre, les unes à l'égard des autres, et par rapport au Ciel, etc.. »

³ Dictionnaire de Trévoux (1771), tome 4, 479.

⁴ Bruzen La Martinière, *Le grand dictionnaire*, XVI.

⁵ Abbé d'Expilly, *Dictionnaire géographique*, Avertissement.

Dans les encyclopédies, le besoin de classification s'impose, il est révélateur des extensions de la géographie dans plusieurs domaines, la géographie balbutiante se référait seulement aux sciences qui lui permettaient d'exister, l'astronomie, les mathématiques, la géométrie, l'histoire, la géographie en voie d'affirmation s'étend à de nouvelles matières mais pas toujours de façon claire, ainsi l'intérêt évident pour les sociétés ne débouche pas encore sur une catégorie géographie humaine et on ne décèle pas encore les prémices d'une géographie économique.

Gilles Robert de Vaugondy, dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert à la fin de l'article GÉOGRAPHIE, procède à la classification suivante :

L'on distingue encore la Géographie 1° en naturelle (...) 2° en historique (...) 3° en civile ou politique (...) 4° en Géographie sacrée (...) 5° en Géographie ecclésiastique (...) 6° en Géographie physique¹.

L'*Encyclopédie* d'Yverdon reprend la même classification. Les deux encyclopédies font suivre cette classification d'un article sur la géographie physique, aucune autre branche ne fait l'objet d'un article distinct². Au sein de l'*Encyclopédie méthodique*, dans l'Avvertissement concernant la *Géographie ancienne*, Mentelle ne procède pas à une classification car la géographie ancienne s'y prête moins que la moderne, on y trouve cependant un développement intéressant sur la place des peuples dans la géographie³. Masson de Morvilliers dans le « Discours préliminaire » de la *Géographie moderne* opère une diversification en branches différente de celle rencontrée dans les deux encyclopédies précédentes. Il divise la géographie en trois branches principales : la géographie astronomique qui n'apparaissait pas dans les deux autres encyclopédies, la géographie physique, la géographie historique et politique. Il n'y a plus de géographie naturelle, la géographie historique et la géographie politique sont regroupées. La géographie sacrée peut apparaître dans les développements mais n'est plus qu'un élément de la géographie historique et si la géographie ecclésiastique est mentionnée, elle n'est plus une branche en tant que telle⁴. Nous nous arrêterons plus particulièrement à la géographie physique et à la géographie politique.

¹ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné*, VII, 613.

² *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, XXI, 445-446.

³ *Encyclopédie méthodique, Géographie ancienne*, ij.

⁴ *Encyclopédie méthodique, GÉOGRAPHIE MODERNE*, v-xij.

1. *L'importance de la géographie physique pour les Etats*

Gilles Rober de Vaugondy met la géographie naturelle en rapport avec les « divisions que la nature a mises sur la surface du globe, par les mers, les montagnes, les fleuves, les isthmes etc. aux couleurs des différents peuples, à leurs langues naturelles, etc. »¹, il réunit sous le concept de nature des aspects physiques et des aspects humains. La géographie physique pour lui concerne la substance du globe terrestre et non pas sa surface. Pour Masson de Morvilliers, la géographie physique, c'est surtout le globe tel qu'il se présente avant l'intervention humaine, avec ses montagnes, ses mers, ses fleuves. Il renvoie l'étude de la substance de la terre à d'autres sciences², à charge pour le géographe d'indiquer les lieux où se trouvent ces matières³ et range l'étude des peuples dans la géographie politique.

Cette appréhension de la géographie physique diffère donc de ce que dit Giles Robert de Vaugondy dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert mais est assez proche de l'article sur la géographie physique de Desmarests dans la même encyclopédie. Elle met l'accent entre autres sur les obstacles naturels, les mers, les montagnes, les fleuves et elle peut être du plus grand intérêt pour l'État. Desmarests développe longuement ce qui oriente le cours des fleuves⁴. Masson de Morvilliers lui emboîte le pas et écrit : « Tout indique donc que les fleuves commencent dans les montagnes, que leurs lits sont et doivent toujours être au centre des bassins où se rassemblent les eaux qui les grossissent depuis leurs sources jusqu'à leurs embouchures. Ce sont autant de bassins particuliers qui appartiennent à chaque pays, et que la Géographie physique doit connaître »⁵. Il a mentionné précédemment plusieurs fleuves dont le Rhin. On peut se demander s'il n'y a pas une relation entre la géographie physique telle qu'elle se manifeste dans les années 1780 dans la littérature encyclopédique et l'idée de frontière naturelle pour déterminer ce que devrait être le territoire de la France, idée qui apparaît presque en même temps, notamment avec Jean-Baptiste Cloots⁶.

¹ *Encyclopédie* VII, 613.

² *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, xij

³ *Idem*, vu le développement de l'industrie minière à la fin du XVIII^e siècle, ce n'est pas négligeable.

⁴ *Encyclopédie* VII, 622b.

⁵ *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er}, xij.

⁶ Jean-Baptiste Cloots est un des premiers à émettre l'idée que le Rhin constitue la frontière naturelle de la France dans les *Vœux d'un gallophile*, nouvelle édition refondue (Amsterdam : s.n., 1786),

2. De la géographie politique à la géographie humaine

Gilles Robert de Vaugondy définit la géographie civile ou politique par la description qu'elle fait des souverainetés par rapport au gouvernement civil ou politique¹. L'*Encyclopédie* d'Yverdon reprend cette définition². Masson de Morvilliers parle de géographie politique et n'emploie plus l'adjectif civile³. A son sujet il évoque la perfectibilité des sociétés et l'absence de marche uniforme pour l'humanité, il faut tenir compte des temps, des circonstances, des lieux et aussi du caractère des peuples. D'une description du régime politique on passe à une explication et à la recherche des causes. Il ne s'agit plus seulement d'étiqueter tel pays selon un régime républicain ou monarchique, il s'agit aussi et surtout de se pencher sur l'ensemble des facteurs à l'origine de tel ou tel régime politique⁴. Si l'auteur n'hésite pas à dire que « le despotisme et la tyrannie sont funestes aux mœurs et à la prospérité des empires »⁵, il est plus particulièrement intéressé par la différenciation des hommes, opposant les sociétés policées aux hordes sauvages⁶. Alors que Gilles Robert de Vaugondy avait classé les aspects humains dans la géographie naturelle, lui les classe dans la géographie politique avec pour résultat de faire du régime politique une conséquence de la façon dont se comporte un groupe humain et de mettre en évidence les caractéristiques de chaque peuple comme l'élément qui conditionne la façon dont il s'organise. La géographie humaine qui n'est pas désignée ainsi devient essentielle pour faire de la géographie politique.



53. Josef Smets, *Le Rhin frontière naturelle de la France* (AHRF, 1998, 314), 675-698.

¹ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 613.

² *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 445.

³ *Encyclopédie méthodique*, GÉOGRAPHIE MODERNE, tome 1^{er}, viij.

⁴ *Encyclopédie méthodique*, GÉOGRAPHIE MODERNE, tome 1^{er}, ix.

⁵ *Encyclopédie méthodique*, *Géographie moderne*, tome 1^{er}, xvij.

⁶ *Encyclopédie méthodique*, *Géographie moderne*, tome 1^{er}, xi-xij.

2.2. L'utilité de la géographie et son rôle dans la maîtrise de l'espace sous souveraineté

On a vu que l'État n'était pas indifférent à l'évolution de la géographie. Celle-ci, dans la littérature encyclopédique et lexicologique, le lui rend bien en se montrant fort utile à son égard.

L'utilité de la géographie pour l'État

On peut dire que cette utilité est induite dans les Encyclopédies mais qu'elle est systématisée par Masson de Morvilliers dans l'*Encyclopédie méthodique*.

1. L'utilité induite

Bruzen La Martinière en 1726 est déjà persuadé que l'utilité de la géographie est d'une telle évidence qu'il vaut mieux éviter de discourir à son sujet¹. Dans la géographie ancienne, les services rendus par la géographie à l'État sont amplement mentionnés dans les encyclopédies, notamment dans l'antiquité d'Alexandre aux Romains, elle permet d'organiser dans de bonnes conditions les conquêtes, d'impulser le commerce, de mieux maîtriser l'espace qu'il s'agisse de territoires conquis ou de territoires originaires². Dans les temps modernes, l'utilité reste la même, pour l'Angleterre, la géographie est indissociable de sa vocation maritime³, pour l'Espagne et son immense Empire, elle l'a aidée non seulement à mieux connaître son territoire européen mais aussi et surtout ses possessions américaines⁴ et ainsi de mieux maîtriser son espace de souveraineté, il en va de même pour la Russie⁵.

¹ Bruzen La Martinière, *Le Grand Dictionnaire*, vii : « Je ne m'arrêterai point à vanter ici l'utilité de la Géographie. Je craindrais qu'il ne m'arrivât comme à ce Sophiste, qui fatiguait ses auditeurs d'un long Panégyrique d'Hercule ».

² *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 609-610, copiée dans l'*Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 437-441 et aussi, dans une large mesure, dans l'*Encyclopédie méthodique, Géographie ancienne, tome 1^{er}, iv-ix.*

³ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 611 : « Quoique la plupart de ces savans ayent porté leurs vues sur tout le monde entier, l'on est redevable cependant à plusieurs d'entr'eux de la connaissance exacte des Etats britanniques », *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 442, *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, xv.

⁴ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 612, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 442.

⁵ *Encyclopédie*, GÉOGRAPHIE, VII, 612, *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, GÉOGRAPHIE, XXI, 443.

2. *L'exposé systématique sur l'utilité de la géographie de Masson de Morvilliers*

Celui-ci est plus précis car il ne fait pas un article mais un discours et il a recours à un exposé systématique sur le sujet qu'il place à la fin de son propos et non pas au début. Il s'en excuse auprès des lecteurs mais en définitive cela lui permet de terminer par ce qu'il estime être le plus convaincant pour inciter à s'intéresser à la géographie¹. D'abord celle-ci est utile dans la formation du citoyen, en 1782 le terme citoyen a sans doute une signification ambiguë, à mi-chemin entre sa signification habituelle de sujet du roi sous l'Ancien régime et une signification nouvelle proche du citoyen antique. Quoi qu'il en soit, l'auteur précise sa pensée en rapprochant les citoyens des « hommes pour la société » et en les opposant aux jeunes pédants qui exhibent leur culture gréco-latine². D'évidence il considère que ce qui importe dans l'enseignement de la géographie, c'est la géographie moderne qui permet de comprendre le monde tel qu'il est et non le monde tel qu'on prétend qu'il a été. Ce qui aura pour conséquence que les jeunes gens ne seront plus étrangers à leur patrie³. On sent sur ce dernier point l'influence de l'abbé Coyer auquel fait une référence insistante l'article PATRIE de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert⁴. Des citoyens formés à la géographie moderne seront pour l'État un atout précieux. On sent à la fois le souffle général qui précède la Révolution et le géographe qui ne veut plus que sa discipline soit négligée dans l'éducation. Cette formation des citoyens ne peut que fortifier l'État. Ensuite, le commerce qui n'est pas envisagée du point de vue des particuliers mais du point de vue de la nation, Masson de Morvilliers écrit : « cet art consolateur qui, par d'heureux échanges, enrichit une nation du superflu d'une autre nation, qui nous apporte sans cesse le tribut de toutes les mers et des deux mondes, le commerce enfin, est-il donc étranger à la Géographie ? »⁵.

¹ *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er}, xvij.

² *Idem*, xvij : « Nous avons été souvent étonnés de l'espèce d'indifférence qu'on a eu jusqu'ici pour cette science dans nos maisons d'instruction. On met entre les mains des jeunes gens des chefs-d'œuvre des orateurs, et des poètes de Rome et d'Athènes... Nous aimerions autant un genre d'éducation, qui formât des hommes pour la société, et nous donnât des citoyens, que de jeunes pédants qui croient tout savoir parce qu'ils peuvent réciter en grec et en latin... ».

³ *Idem*, « et presque étrangers dans leur patrie ; ils ne connaissent ni les forces politiques de leur propre pays, ni les faits les plus intéressants de leur histoire ».

⁴ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné*, PATRIE, XII, 178b.

⁵ *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, xvij et il ajoute, xvij-xix « N'est-ce pas elle qui, par les connaissances et les observations qu'elle accumule tous les jours, facilité d'un pôle à l'autre

Puis les négociations entre Etats pour savoir ce qui est cédé et ce qui est pris, que ce soit ou pas après une guerre¹. Enfin la guerre, la vaillance ne suffit pas et de bonnes connaissances géographiques, comme pouvaient en avoir Turenne ou Vauban, peuvent donner la victoire en économisant la vie des soldats². D'autant plus que Masson de Morvilliers écrit alors que la guerre d'indépendance américaine à laquelle la France participe n'est pas encore terminée.

Il n'y a rien de très original dans ce qu'écrit l'auteur si ce n'est qu'il systématise ce qui était épars ou qui semblait aller de soi. Mais son plaidoyer pour la géographie, et surtout pour la géographie moderne, vise à lui faire acquérir une place officielle, notamment sur le plan académique. Tout au long de cette démarche il insiste sur l'utilité qu'elle présente pour l'État.

La maîtrise de l'espace par l'État

Cette maîtrise, bien perceptible dans le *Dictionnaire* de La Martinière³, est très présente dans le *Dictionnaire* d'Expilly, pour eux l'espace est d'abord saisissable parce qu'il est soumis à une administration⁴. Est-ce que cette volonté d'un espace maîtrisé se traduit dans les termes exprimant un espace et comment concrètement l'État maîtrise au plus près, par un relevé précis, cet espace ?

1. *L'espace saisi par l'État dans les mots*

Quels sont les mots dans les dictionnaires et les encyclopédies qui seraient susceptibles de traduire la maîtrise de l'espace par l'État et la signification de ces mots a-t-elle évolué ?

Le mot « pays », on trouve dans les dictionnaires de la fin du XVII^e siècle des précisions soit au droit applicable, pays de droit écrit, pays coutumiers, soit

une heureuse correspondance, donne au commerce des vues plus vastes et plus sages, le rend le levier qui fait mouvoir toutes les puissances... ».

¹ *Encyclopédie méthodique, Géographie moderne*, tome 1^{er}, xviii.

² *Idem*.

³ Bruzen La Martinière, *Le grand Dictionnaire*, XXII, « Les souverainetés se divisent en Provinces et ces dernières ont aussi leurs subdivisions ».

⁴ Abbé d'Expilly, *Dictionnaire géographique*, Avertissement : « La France, divisée en plus de trente provinces, représente en quelque sorte au premier coup d'œil autant d'Etats différents ; mais bientôt ces divers Etats ne forment plus qu'un seul et même Corps, un tout des plus solides et des plus indissolubles par la sagesse des Lois générales qui réunissent les parties de ce tout et les lient intimement aux autres ».

au type d'administration exercée¹, en revanche ces précisions sont absentes de l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert à l'article PAYS et elles le sont aussi dans le *Dictionnaire critique de la Langue française* de Féraud de 1787²

Le mot « territoire », *territorium* désignait dans le monde romain l'espace constitutif d'une *civitas*, dans les dictionnaires de la fin du XVII^e siècle et dans celui de Trévoux 1704³, ce terme est lié à l'autorité d'un seigneur, d'un juge ou de l'évêque. Boucher d'Argis dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert se veut plus précis en différenciant le territoire du ressort qui ne concerne que la justice alors que territoire concerne le pays mais il n'en dit pas plus⁴, Féraud indique que ce terme est employé quand il s'agit d'une juridiction⁵

Le mot « district », étendue d'une juridiction du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 à celui de Féraud⁶, avec pour l'*Encyclopédie* d'Yverdon en plus « étendue du pouvoir d'un officier public »⁷

Le mot « domaine » quand il se rapporte au roi ou à l'histoire romaine peut s'approcher du sens qu'a aujourd'hui le territoire d'un État, l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert contient à ce sujet dans deux articles différents des développements substantiels mais dans lesquels le domaine comme espace maîtrisé par l'État ne s'impose pas vraiment⁸.

¹ Richelet, *Dictionnaire français*, 2^e partie, 110 : « Païs de droit écrit. Ce sont les Provinces et endroits de la France où l'on décide des affaires par l'autorité du Droit Romain... Païs coutumiers. Ce sont les endroits de France où l'on décide les affaires civiles par les coutumes locales des lieux », Furetière(1690), volume3 : « Païs est aussi un terme relatif à l'égard du gouvernement »

² *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné*, PAYS, XII, 211a : « ce mot désigne un espace indéterminé ; il se dit encore de différentes portions plus ou moins grandes de la surface de la terre », Féraud, *Dictionnaire critique*, tome 3, 110

³ Richelet, *Dictionnaire français*, 2^e partie, 443 : « Ce mot se dit en tant qu'il s'agit d'une juridiction... C'est le ressort d'un juge » : *Dictionnaire de l'Académie française*, tome 2, 553 : « L'espace de terre dans lequel s'étend une Seigneurie, ou une Jurisdiction... un Evêque n'a pas de droit à conférer les Ordres hors de son territoire... » ; *Dictionnaire de Trévoux* (Paris : Ganeau, 1704), tome3 : « Détroit, juridiction, ressort, étendue de païs où l'on a le droit d'exercer la Justice ».

⁴ *Encyclopédie*, TERRITOIRE, XVI, 185-186.

⁵ Féraud, *Dictionnaire critique*, tome 3, 680.

⁶ *Dictionnaire de l'Académie*, tome 1^{er}, 337, Féraud, *Dictionnaire critique*, tome 1^{er}, 806.

⁷ *Encyclopédie ou Dictionnaire Universel raisonné*, DISTRICT, XIV, 239.

⁸ *Dictionnaire de l'Académie*, tome 1^{er}, 339 : « Bien, fonds, héritage. Le Domaine du Roy, le Domaine de la Couronne... le Domaine du Roy est inaliénable », *Encyclopédie* DOMAINE, V, 19b : « terres de la république romaine prises sur ses ennemis et dont le produit formait un fonds pour les besoins de l'État... Ce domaine public s'accrut avec la fortune de la république, des dépouilles de tant d'états

Le mot « frontière » est présenté comme la limite d'un espace où s'exerce la maîtrise par une autorité publique, le Royaume ou la province, mais l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert est plus précise que les dictionnaires antérieurs qui lui donnent cependant la même signification¹

Le mot « État » n'est jamais défini par rapport au territoire, Jaucourt dit qu'il désigne une société d'hommes vivant ensemble sous un gouvernement², Féraud parle d'État Monarchique, Démocratique ou Populaire³, seul dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 on trouve plusieurs significations dont celle-ci : « Etat, se prend aussi pour le pays mesme qui est sous une mesme domination »⁴

On trouve donc peu d'évolution dans la définition des termes susceptibles de recouvrir un espace saisi, au moins partiellement, par l'exercice d'une autorité et encore moins d'une autorité étatique. Pour l'État c'est un ensemble humain qui apparaît et non un espace. L'évolution n'est donc pas favorable à la prise en compte de l'espace où s'exerce une autorité étatique. Pourrait-on l'expliquer par l'intérêt grandissant de la géographie pour les hommes ?

2. Mesurer l'espace

Plus haut nous avons vu que la géographie n'était pas exclusivement l'affaire des géographes stricto sensu et que dans la littérature encyclopédique intervenaient d'autres acteurs comme les ingénieurs qui appréhendaient l'espace sur le terrain. Cette approche pratique, en lien avec la rationalisation de l'approche territoriale, débouchera en France sur le cadastre.

Chambers en 1728 dans la *Cyclopaedia* définit ainsi la topographie : « a description or draught of some particular place, or small tract of land; as that of a city or town, manour or tenement, field, garden, house, castel ... »⁵, c'est représenter des lieux de petite dimension en opposition à des cartes représentant des espaces plus vastes. Mais cette topographie n'est possible que grâce

que les Romains conquièrent dans les trois parties du monde ».

¹ Richelet, *Dictionnaire français*, 1^{ère} partie, 356 : « Limites de païs. Bornes de Royaume ou de contrées », *Dictionnaire de l'Académie*, tome 1^{er}, 497 : « les limites, les confins d'un pays, d'un Etat », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné*, FRONTIÈRE, VII, 418 : « se dit des limites, confins ou extrémités d'un royaume, d'une province. Le mot se prend aussi adjectivement : nous disons ville frontière, province frontière... »

² *Encyclopédie* article ETAT, *Droit politique*, VI, 16a.

³ Féraud, *Dictionnaire critique*, tome 2, 164.

⁴ *Dictionnaire de l'Académie*, tome 1^{er}, 401.

⁵ Chambers, *Cyclopaedia*, TOPOGRAPHY, volume 2, 224.

au surveying « the art or act of measuring lands ; i.e. of taking the dimensions of any tract or ground, laying down the same in a manor draught... »¹, c'est l'arpentage, la connaissance au plus près du terrain, ce qui peut être important pour des questions de propriété mais aussi pour les pouvoirs publics qui ont besoin de connaître précisément l'espace sur lequel ils exercent leur autorité. Chambers associe cet art à la confection des cartes et le relie ainsi à la géographie tout en rappelant qu'il existait depuis l'antiquité (les arpenteurs romains). L'intérêt qu'il porte à la topographie, au *surveying* n'a pas laissé indifférente l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert.

L'article TOPOGRAPHIE reprend le texte de Chambers auquel il est fait explicitement référence. Il évoque à son propos la chorographie comme décrivant un espace plus étendu comme un diocèse ou une province². Mais c'est dans l'article GÉOGRAPHIE que Gilles Robert de Vaugondy est très explicite et établit le lien de la topographie et de la chorographie avec la géographie. Il distingue deux catégories, d'un côté les chorographes, les topographes et les ingénieurs, de l'autre côté les géographes. Mais sans les premiers, les seconds ne pourraient pas faire grand-chose. Pour connaître une partie du royaume ou une province, ce sont les premiers qui sont les auteurs originaux car ils se transportent sur les lieux « pour les considérer par eux-mêmes et en lever géométriquement les différentes situations réciproques ». Ils ont le droit d'invention mais le géographe doit examiner avec discernement leurs ouvrages³. Il n'y a pas chez Gilles Robert de Vaugondy de sentiment de supériorité, il ne les traite pas de petites mains . Grâce à eux l'État peut savoir dans le détail ce qu'est la réalité de son territoire. Leur travail repris par le géographe est la base de la maîtrise de l'espace sur lequel s'exerce la souveraineté étatique. Il ne faut pas croire que la Révolution aurait défini ou redéfini l'espace national ex nihilo, ce que traduit l'*Encyclopédie*, c'est un immense travail de connaissance fine de l'espace de la souveraineté du roi, travail qui s'est amplifié au XVIII^e siècle et qui a permis aux révolutionnaires de rationaliser cet espace⁴. Sur le plan de l'administration territoriale, l'application rapide de la configuration départementale, deux mois après la loi

¹ Chambers, *Cyclopaedia*, SURVEYING, volume 2, 156.

² *Encyclopédie*, TOPOGRAPHIE, XVI, 420a.

³ Idem, GÉOGRAPHIE, VII, 613.

⁴ Isabelle Laboulais, 1789-1815 : *Une révolution dans la perception de l'espace* in *Les révolutions du monde moderne*, ed. Alain J. Lemaitre, Rolf G. Renner (Freiburg : Berliner Wissenschaft-Verlag, 2006).

du 14 décembre 1789, en est le témoignage le plus éclatant. Le cadastre napoléonien institué en 1807 est plus un point d'aboutissement qu'un point de départ.

La littérature encyclopédique et lexicologique est précieuse pour cerner la géographie à son époque, par sa volonté de délivrer des connaissances précises et concises, elle permet de mieux la saisir que des ouvrages de géographie plus spécialisés dans lesquels les auteurs manquent de recul. Il ne faut pas pourtant en attendre une vision qui révolutionnerait la discipline même si cette littérature est en prise avec ses progrès. Elle révèle pleinement que la géographie est un savoir d'État tant dans son organisation que dans sa finalité. Peut-on y déceler une orientation militante qui réclamerait encore plus d'implication de l'État ou qui en revanche plaiderait pour l'émancipation face à une tutelle étatique ? Les auteurs conscients de l'essor de la géographie loin de percevoir le rôle de l'État comme négatif sont acquis à l'idée qu'il participe à cet essor. Une évolution est perceptible entre l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert et l'*Encyclopédie méthodique* : la géographie, pour se renforcer, doit davantage démontrer son utilité, utilité qui passe surtout par l'État.



Boyan Drevec, Géographie (2011), CC BY-NC-ND, <https://flic.kr/p/9fEvTv>.